




**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE
HABITABLES 2017-2020**



 	<p align="center">TROPHEE BRETECHE N° 1.4.6. 18/02, 30/09 et 02/12 / 2018 PORT BRETON – CARQUEFOU SPORT NAUTIQUE DE L’OUEST</p> <p align="center">TROPHEE ANCR’ERDRE N°2.3.5 18/03, 15/04, et 18/11/ 2018 La GRIMAUDIERE ANCRE</p>	
--	--	---

1. REGLES

- 1.1.1 Règle modifiée- la règle 61.1(a) : pour porter réclamation suite à un incident dans la zone de course, tous les bateaux (quel que soit leur longueur) devront arborer un pavillon rouge. (61.1(a)(2) non appliqué.
- 1.4 Remplacé par les règles spécifiques Erdre et son arrêté préfectoral pour ces épreuves dont une copie est affichée au tableau officiel
- 1.5 Catégorie de RSO applicable : non utilisé

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Le tableau officiel d’information est situé : - 1. Ancre : situé à l’entrée du Club House.
 - 2. SNO : situé à l’intérieur du Club House

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé : - 1. **Ancre** : situé devant le club House.
 - 2. **SNO** : situé sur la berge devant le club House.

- 4.2 **30 minutes entre l’affalé de l’Aperçu** et l’envoi du signal d’avertissement.

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 et 5.2

<i>Date</i>	<i>Heure du 1^{er} signal d’avertissement</i>	<i>Classe(s)</i>	<i>Nb courses</i>
18/02,18/03,15/04, 30/09,18/11 et 02/12	10 h 15	Toutes	1
18/02,18/03,15/04, 30/09,18/11 et 02/12	13 h 00 *	toutes	1 à 3

* En fonction de l’heure de fin de la 1^o course, un signal de retard pourra être signifié aux coureurs.

- 5.3 Le dernier signal d’avertissement le dernier jour de course programmé ne sera pas fait après 16h30.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- Pavillon A pour les **classes Osiris A, B, C et R1 ou QS jusqu’à Gr 12 brut**
- Pavillon R1 pour les **classes Osiris R1, L ou QS supérieur à Gr 12 brut.**

8. LES PARCOURS

- 8.1 Parcours spécifiques Erdre numérotés de 1 à 12, basés sur 2 tours. Toutefois un allongement de parcours, en tour supplémentaire, pourra être signifié aux concurrents, avec l’envoi du pavillon C et l’inscription sur un tableau à bord du bateau CC du nombre de tour supplémentaire.

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : l’identifiant du parcours sera affiché sur le tableau fixé sur le mât avant du bateau comité de course.

9. MARQUES

<i>Marques de départ</i> <i>P = Numéro de parcours</i>	<i>Marques de parcours</i> <i>et de dégagement</i>	<i>Marques d’arrivée</i>
Bouées cylindriques jaunes : P : 2, 5, 7, 8, 11, 12 rouges ou sucette blanche : P : 1, 3, 4, 6, 9,10	Bouées cylindriques jaunes	Bouées cylindriques ou ronde + pavillon bleu Jaunes : P : 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12 rouges ou sucette blanche : P : 1, 2, 7, 8, 9

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont : Les bords de l'Erdre, Les péniches et bateaux Nantais, les bateaux au mouillage et les pontons.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera conforme au § 11.1, sauf pour les parcours 5 et 12 T ou l'alignement est inversé.

11.4 Les bateaux identifiés OCS seront communiqués sur le **canal VHF canal 6**

11.5 En fonction du nombre de bateaux par classe, le Comité de course décide du nombre de départs (pavillonnerie article 6 ci-dessus) et, à titre indicatif, l'indique sur le tableau à bord du Bateau CC prévu à l'article 8.2 ci-dessus, en précisant les classes concernées suivant le modèle affiché aux tableaux officiels de chaque club.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera conforme aux IC types 13.1.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée pour toutes les classes.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Parcours construits :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le premier
Toutes	50 minutes	90 minutes

15.2 Temps limite pour finir après le premier :

- **Délai de 20 minutes après le premier bateau, de chaque classe**, (pour l'application de ce point, la classe C est regroupée avec la classe B).

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Le secrétariat du jury est situé : **Ancre** : bureau du club house ; **SNO** : dans la salle de réunion au 1^{er} étage de la nef.

16.2 Le temps limite de réclamation est de : conforme IC types

16.3 La salle du jury est située comme 16.1 mais le jugement pourra être organisé à une date ultérieure.

17. CLASSEMENT

17.1 Nombre courses doivent être validées pour valider la compétition : non utilisé.

17.2 Courses retirées sur le total des courses des 6 journées de Trophée : les 3 courses les plus mauvaises seront retirées à partir de 18 courses, les 2 courses les plus mauvaises de 15 à 17 courses et la plus mauvaise jusqu'à 14 courses.

17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps

17.4 Coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : affiché dans régata Home.

18. REGLES DE SECURITE

18.1 L'émargement à la sortie et au retour se fera selon les modalités suivantes : non utilisé

18.3 Canal VHF utilisé en course : canal 6

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.2 Un bateau doit être conforme aux règles : temps IC Types

21. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

La publicité fournie par l'AO doit être portée selon les conditions suivantes : non utilisé

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés : bateaux avec un pavillon triangulaire jaune portant la mention régata.

27. PRIX

Des prix seront distribués : Description des prix : **LE TROPHEE BRETECHE SERA REMIS LORS DE LA COUPE NOEL.**